

baromètre santé

Résultats thématiques

Violences physiques et sexuelles

Violences physiques	2	Un point de méthode	3
Violences sexuelles	3		

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la violence se définit comme « *la menace ou l'utilisation intentionnelle de la force physique ou du pouvoir contre soi-même, contre autrui ou contre un groupe ou une communauté qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, un décès, des dommages psychologiques, un mal-développement ou des privations.* » L'OMS a proposé également trois types de violence selon les caractéristiques du ou des auteurs : « *la violence auto-infligée* », « *la violence interpersonnelle ou dirigée contre autrui* » et « *la violence collective* »¹.

Selon l'Insee, entre 2005 et 2006, près de 9 % des personnes âgées de 14 ans et plus ont été victimes d'agression(s) ou d'acte(s) de violence au cours des deux années précédentes. Les jeunes, les chômeurs et les familles monoparentales étaient les plus concernés. En outre, les femmes étaient plus souvent sujettes aux violences que les hommes. Cependant, les types de violence différaient selon le genre. Ainsi, 61 % des femmes avaient subi des violences verbales (insultes, menaces) contre 53 % des hommes, ces derniers ayant davantage subi des violences physiques (34 % contre 21 % des femmes)².

Selon l'enquête « *Contexte de la sexualité en France* » menée en 2006, une femme âgée de 18 à 69 ans sur cinq et près de 7 % des hommes du même âge avaient déclaré avoir été victimes d'agressions d'ordre sexuel : attouchements sexuels, tentatives de rapports forcés ou rapports forcés³. Entre 2000 et 2006, les déclarations d'agressions sexuelles (attouchements, tentatives ou rapports forcés) ont doublé alors que le nombre de plaintes judiciaires a stagné pendant la même période (aux alentours de 10 000). Les premiers rapports forcés ou tentatives de rapports forcés ont lieu principalement avant l'âge de 18 ans et ce quel que soit la génération d'individus considérée : 59 % des femmes et 67 % des hommes avaient subi leur première agression sexuelle avant 18 ans. En outre, 46 % des femmes et 62 % des hommes victimes n'avaient jamais parlé de ces agressions à personne. Ces pourcentages étaient les moins élevés chez les personnes les plus âgées et les plus élevés chez les plus jeunes, indiquant « *une modification de la sensibilité, sans doute liée aux campagnes d'information et à l'inscription de la violence contre les femmes sur l'agenda politique* »⁴.

Cette plaquette présente les données sur les violences physiques et sexuelles subies ou infligées par les picards âgés de 12 à 25 ans issues de l'analyse de l'enquête Baromètre santé menée en 2005 en Picardie. Une partie de ce document est consacrée aux évolutions depuis la fin des années quatre-vingt-dix à travers la même enquête barométrique ainsi qu'aux comparaisons avec le niveau national.

¹OMS. *Rapport mondial sur la violence et la santé*. http://www.who.int/violence_injury_prevention/violence/world_report/en/full_fr.pdf.

²Djider Z. Vanovermeir S. *Des insultes aux coups : hommes et femmes inégaux face à la violence*. Insee Première n°1124-mars 2007.

³Bajos N. Bozon M. *Enquête sur la sexualité en France – Pratiques, genre et santé* - pp 609.

⁴Bajos N. Bozon M. et l'équipe CSF. *Les violences sexuelles en France : quand la parole se libère*. Population et sociétés, n°445. Mai 2008. pp. 4.

Les garçons âgés de 18 à 19 ans davantage victimes de violence physique

Sur l'ensemble des jeunes, 5,6 % ont déclaré avoir été frappés ou blessés physiquement par une personne ou par un groupe de personnes au cours de l'année précédant l'enquête. Les garçons sont deux fois plus concernés que les filles : 7,9 % contre 3,4 %. Au regard de l'âge, la différence selon le genre ne persiste que chez les jeunes âgés entre 12 et 14 ans et entre 18 et 19 ans. Par ailleurs, parmi les garçons, le pourcentage de victimes de violence physique est le plus élevé entre 18 et 19 ans (14,3 %). Chez les filles, aucune différence selon l'âge n'a été observé.

La majorité des jeunes victimes (70,8 %) a subi un seul acte de violence physique l'année précédente à l'enquête, 15,2 % deux actes et 14,1 % trois actes ou plus. Un tiers des garçons victimes et 19,0 % des filles ont subi au moins deux actes de violences physiques au cours des douze mois précédant l'enquête, la différence n'est pas statistiquement significative.

Un acte individuel dans la majorité des cas de violence physique

Plus de la moitié des actes de violences subies par les victimes (54,8 %) a été commise par un individu isolé. La moitié des garçons et les deux tiers des filles victimes de violence physique ont été frappés par une seule personne, la différence n'est pas statistiquement significative. Des différences significatives existent selon l'âge. Ainsi, les jeunes de 12 à 14 ans ou ceux de 23 à 25 ans sont victimes majoritairement d'une seule personne (80,0 % dans chacune des classes d'âge). Aux âges intermédiaires, les violences sont principalement exercées par un groupe de personnes, notamment entre 18 et 19 ans (73,7 %).

Les garçons âgés de 18 à 19 ans également davantage acteurs de violence physique

Par ailleurs, 5,9 % des jeunes ont déclaré avoir battu ou blessé physiquement quelqu'un au cours de l'année précédant l'enquête. Les garçons sont trois fois plus acteurs de violence physique que les filles : 9,0 % contre 2,6 %. Ce pourcentage diffère selon l'âge quel que soit le genre. Les garçons de 18 à 19 ans sont les plus nombreux à être victimes d'agressions, mais ils sont également les plus nombreux à être acteurs de violence physique envers autrui (17,1 % contre de 5,4 % à 9,6 % aux autres âges). Quant aux filles, ce sont celles âgées de 23 à 25 ans les plus nombreuses à avoir commis des agressions physiques. Par ailleurs, aucune fille âgée de 15 à 19 ans n'a déclaré être l'auteur de violence l'année précédant l'enquête.

Des violences faites majoritairement à coups de poing

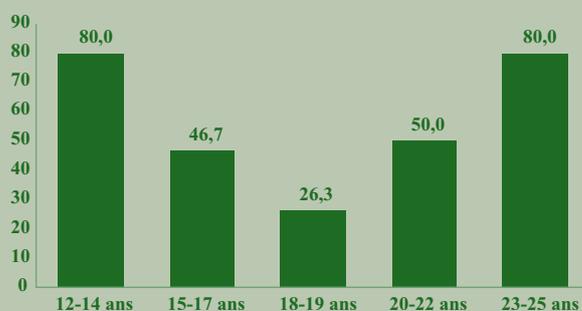
Selon les victimes, les agressions se font principalement à coups de poing (83,7 %), à coups de pied (21,4 %) en utilisant des objets (8,5 %) ou encore à coups de tête. En outre, 2,9 % des agressions ont eu lieu avec armes blanches et 2,0 % avec armes à feu. Aucune différence selon le genre ou l'âge n'a été observée.

Proportion de jeunes ayant subi des violences physiques au cours de l'année précédant l'enquête selon le genre et l'âge, 2005 (%)



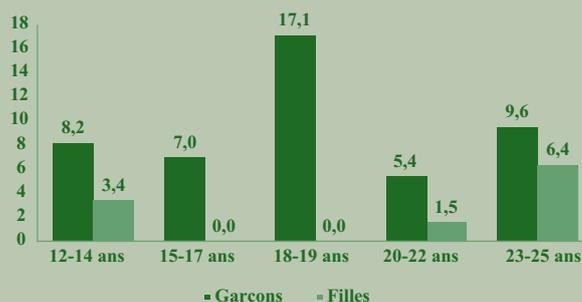
Sources : Baromètre santé 2005, OR2S, Inpes

Parmi les victimes de violence physique, proportion de celles ayant été frappées ou blessées par une seule personne selon l'âge, 2005 (%)



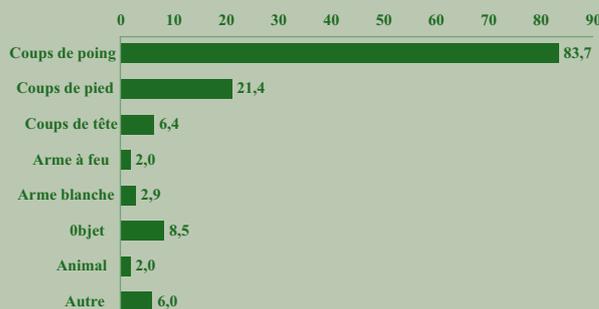
Sources : Baromètre santé 2005, OR2S, Inpes

Proportion de jeunes ayant commis des actes de violence physique au cours de l'année précédant l'enquête selon le genre et l'âge, 2005 (%)



Sources : Baromètre santé 2005, OR2S, Inpes

Proportion* de jeunes victimes de violences physiques selon les moyens utilisés pour faire usage de la violence, 2005 (%)



* Plusieurs réponses étaient possibles, le total des pourcentages dépasse 100 %.

Sources : Baromètre santé 2005, OR2S, Inpes

Un tiers des victimes de violence également auteur

Parmi les victimes de violences physiques au cours de l'année précédant l'enquête, 36,6 % ont été acteurs, seuls ou en groupe, d'agressions physiques au cours de la même période de temps, trois fois plus les garçons que les filles¹ : 45,3 % contre 14,3 %. De plus, le pourcentage d'agresseurs diffère selon l'âge. Comme vu précédemment, les jeunes de 18 à 19 ans sont davantage acteurs de violences physiques que les autres (66,7 % contre 20,0 % à 41,7 % dans les autres groupes d'âge).

Les filles huit fois plus victimes de rapports sexuels forcés que les garçons

Au cours de leur vie, 2,7 % des jeunes de 15 à 25 ans² ont déclaré avoir subi des rapports sexuels forcés ; huit fois plus les filles que les garçons : 4,8 % (23 filles) contre 0,6 % (4 garçons), différence statistiquement significative. La majorité des victimes d'agressions sexuelles l'a été une seule fois (58,3 %), 15,0 % ont été agressés deux fois et 26,7 % trois fois ou plus. Alors que les deux tiers des filles ont déclaré avoir été agressés sexuellement une seule fois au cours de leur vie, les trois quarts des garçons (soit trois garçons) ont déclaré l'avoir été trois fois ou plus au cours de leur vie et un garçon deux fois au cours de sa vie.

Parmi les jeunes âgés de 20 à 25 ans, 31,8 % des filles ont déclaré avoir été abusées avant l'âge de 10 ans, 27,3 % entre 10 et 15 ans et 40,9 % entre 16 et 19 ans. Les trois garçons agressés sexuellement de cette tranche d'âge ont été abusés entre 10 et 15 ans.

La dernière fois que les jeunes ont été agressés sexuellement, il s'agissait d'une tentative de rapports forcés pour la majorité des cas (46,7 %), de rapports forcés dans 36,2 % des cas et d'attouchements sexuels dans 17,1 % des cas. Pour les quatre garçons victimes, il s'agissait de rapports forcés. Pour plus de la moitié des filles, il s'agissait majoritairement d'une tentative de rapport forcé (55,0 %), d'un rapport forcé pour un quart d'entre elles et d'attouchements sexuels pour une fille sur cinq.

¹ Deux filles âgées de 20-22 ans sur un total de 24 filles âgées de 12 à 25 ans.

² Les questions relatives aux violences sexuelles n'ont été posées qu'aux jeunes âgés de 15 à 25 ans.

Violences physiques et sexuelles : évolution et comparaison avec le niveau national

Que ce soit le pourcentage de jeunes victimes de violence physiques ou sexuelles ou celui de jeunes qui ont exercé des violences physiques envers autrui, aucune différence statistiquement significative n'est observée entre la région et le niveau national.

En termes d'évolution entre les deux éditions du Baromètre santé jeunes de 2000 et 2005, les filles picardes ou françaises sont moins sujettes aux violences physiques en 2005 qu'elles ne l'étaient en 2000 : en Picardie, 5,8 % des filles ont déclaré en 2000 avoir été victimes de violences physiques, elles ne sont plus que 3,4 % en 2005 ; en France métropolitaine, elles étaient 5,3 % en 2000 et sont 3,2 % en 2005.

La même évolution est observée en Picardie pour le pourcentage de filles ayant infligé des violences physiques à autrui puisqu'il a diminué de moitié : de 4,3 % en 2000 à 2,0 % en 2005. Au niveau national, ce même pourcentage n'a pas évolué de manière significative.

Quant aux violences sexuelles, la seule évolution significative concerne le pourcentage de filles françaises abusées sexuellement qui a diminué de plus d'un point entre 2000 et 2005 : 4,3 % versus 3,0 %.

Proportion de jeunes

- ayant subi des violences physiques
- ayant commis des violences physiques sur autrui
- ayant subi des rapports sexuels forcés au cours de l'année précédant l'enquête en 2000 et en 2005 (%)

	Picardie		France métropolitaine	
	2000	2005	2000	2005
Victimes de violences physiques				
Garçons	8,3	7,8	10,5	8,9
Filles	5,8	3,4 ¹	5,3	3,2 ¹
Ensemble	7,2	5,5	7,7	5,8 ¹
Acteurs de violences physiques				
Garçons	10,5	8,3	10,1	10,1
Filles	4,3	2,0 ¹	3,7	3,1
Ensemble	7,5	5,0 ¹	6,7	6,3
Violences sexuelles				
Garçons	1,0	0,5	0,7	0,9
Filles	2,7	4,1	4,3	3,0 ¹
Ensemble	1,9	2,4	2,6	2,1

¹ Évolution entre 2000 et 2005 significative au seuil de 5 %.

Sources : Baromètres santé 2000 et 2005, OR2S, CFES, Inpes

Un point de méthode

Le *Baromètre santé* mené par l'Inpes (anciennement le CFES) depuis 1992 appréhende les connaissances, attitudes et comportements des Français en matière de santé. C'est une enquête téléphonique menée auprès des personnes âgées de 18 à 75 ans et, depuis 1999, également auprès des jeunes de 12 ans et plus. Parallèlement à l'enquête nationale, des extensions régionales ont été réalisées, notamment en Picardie grâce au concours du conseil régional, de l'État (Drass et GRSP) et de l'Assurance maladie. Pour la version barométrique 2005, l'institut Atoou a réalisé d'octobre 2004 à février 2005 les entretiens par téléphone en utilisant le système Cati (*Computer Assisted Telephone Interview*). Un échantillon de 30 514 personnes, représentatif de la population française de 12 à 75 ans a été interrogé dans le cadre de l'enquête nationale et 1 337 personnes de 12 à 25 ans ont été interrogées en Picardie.

Les données présentées dans cette plaquette ont été pondérées par le nombre de personnes éligibles au sein du ménage contacté et redressées selon les résultats du recensement de 1999. Toutes les différences présentées ont été déterminées grâce au test du Chi 2 avec un seuil fixé à 5 %. Les comparaisons entre les deux éditions du *Baromètre santé jeunes* (2000 et 2005) et entre la Picardie et la France métropolitaine ont été réalisées sur des données standardisées, avec comme population de référence la population française des deux sexes par année d'âge estimée au 1^{er} janvier 2005 (dernières données disponibles de l'Insee). Cette standardisation explique les différences éventuelles entre certains résultats régionaux et les résultats présentés dans les comparaisons¹.

¹ Pour en savoir plus sur la méthodologie de cette enquête, se référer au document « *Les jeunes de 12 à 25 ans en Picardie (résultats généraux)* » disponible sur le site de l'OR2S : www.or2s.fr.

Cette plaquette s'adresse à tous ceux qui souhaitent mieux connaître les jeunes en Picardie.

En complément des premiers documents intitulés « Premiers résultats 2005 les jeunes de 12 à 25 ans en Picardie », « Habitudes de vie et conduites à risque des jeunes picards », « Tabac : comportements et ressenti des jeunes picards », « Sexualité et contraception », et « Activité physique ». Dans cette plaquette sont plus spécifiquement développées :

- les violences physiques ;
- les violences sexuelles.

Cette plaquette a été rédigée par Sophie Pilleron, Alain Trugeon et mise en page par Sylvie Bonin. Elle a été financée par le conseil régional de Picardie, la Drass de Picardie, l'Assurance maladie et le GRSP de Picardie. Elle s'inscrit dans le cadre du partenariat mené avec l'Inpes depuis plusieurs années autour des Baromètres santé, mais également dans le cadre du travail mené pour le GIP « Pour la santé contre la violence ». Cette plaquette peut être téléchargée sur le site Internet.

Directeur de la publication : Dr Joseph Casile

Observatoire régional de la santé et du social de Picardie

Siège social
Faculté de médecine
3, rue des Louvels
80036 Amiens cedex 1
Téléphone : 03 22 82 77 24
Télécopie : 03 22 82 77 41
Mél. : info@or2s.fr
Site : www.or2s.fr

ISBN : 978-2-909195-52-0

Réalisation



avec le concours de



12-25 ans - Comportements - Attitudes - Baromètre